PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
DU 2 JUIN 2016 A 19H00 – ST SYLVESTRE/LOT

Présents :

Mmes : Maud BURIDON, Isabella CICAGNA, Isabelle COUSIN, Anne-Marie ANTOINE, Patricia CLOUPEAU, Christine LAMARQUE, Brigitte MARIE.
MM. : Patrice BONET, William BURROU, Daniel COURCELLE, Michel CREHEN, Jean-Claude DE BRITO, Jean-François LLORCA, Patrick VOLPATO, Christian DUSSOUY, Yannick GOMEZ.

Excusés :

Mme : Elodie CLAUDIN.
MM : Pascal ROVER, Antoine VALERO (pouvoir à Mme Lamarque),

Secrétaire de séance :

Mme Séverine FERARY.

Rappel de l'ordre du jour
Présentation du bilan financier
Présentation du budget prévisionnel
Tarifs 2016 / 2017 (cotisations et licences)

Avant de débuter la séance, le Président explique le choix du lieu de ce dernier comité directeur de la saison 2015 / 2016, notamment en remerciant M.Ginestet du partenariat important mis en place pour le TIC National.

- **Compte de résultat 2015 / 2016**

Michel Créhen apporte quelques précisons au document présenté :
* Achat autres fournitures correspond aux ordinateurs achetés pour le compte des clubs et qui leur ont été refacturés (cf en produits)
* Différence n-1 des déplacements « Comité directeur » : plus de dons ont été répartis dans les frais des commissions et il y a eu moins de demandes de remboursement ou de dons.
* Formation continue : frais des séminaires CTC et formation excel secrétaire
* Augmentation des frais de licences et mutation (voir augmentation des produits pour les mêmes comptes)
Isabella souligne que les CTC n'ont pas fait baisser le nombre des mutations.
* Plus de charges FNMB la saison précédente car il y avait eu une page de journal achetée.
* Plus de charges pour les stages entraîneurs car plus de participants (donc augmentation aussi en produits)
* Plus de charge en communication suite au contrat de Pauline Lannelongue
* Frais d'assemblées générales : les 2 titulaires et les 2 suppléants ont participé à l'AG fédérale de Nantes.

* Augmentation des frais des sections sportives due à la mise en place de la section de Villeneuve (uniquement les frais de déplacements sont à payer, l'intervenante étant prise en charge par le collège ou en temps bénévole.)
* Le montant général des amendes sera présenté reparti entre la commission de discipline, les fautes T / d, les forfaits et anomalies de qualifications.
* Point sur la péréquation :
- en général la distance parcourue par les arbitres a été plus courte,
- moins d'arbitres désignés, car en nombre insuffisant,
- plus de rencontres doublées (donc moins de frais)
Comme prévu la différence entre les montants payés aux arbitres et les montants payés par les clubs (moins les frais de banque liés à la gestion de la caisse de péréquation) sera remboursée aux clubs.
* Produit exceptionnel : la page du journal consacrée à l'AG 2015 n'a pas été faite, le bureau ayant estimé que ce n'était pas une dépense utile.
Après discussion avec Mme Lombard du cabinet comptable, la Journée des Etoiles et le TIC National n'ont pas été pris dans les comptes 2015/2016 (la finale U13 à Argentan figure dans les comptes 2014 / 2015).

Total achats – total produits = + 15848.45 euros

Compte tenu du fond de réserve et de ce résultat proposition de doter tous les clubs d'un ordinateur afin de rendre cet excédent aux clubs.

Isabella et Jean-François Llorca trouvent cette proposition intéressante, puisqu'elle permettra d'accompagner l'élargissement de l'utilisation de l'emarque. Patrick s'interroge sur l'adéquation avec la demande des clubs, puisque certains se sont déjà équipés.
Effectivement le résultat de l'année dernière ne permettait pas de doter tous les clubs, d'où la proposition pour cette année seulement. Il apparaît que ce sont parfois les ordinateurs personnels qui sont utilisés, certains clubs jouent dans plusieurs salles et ont donc besoin d'au moins deux ordinateurs ou plusieurs personnes peuvent les avoir en charge. Cette proposition répond à la demande des clubs faite l'année dernière en assemblée générale.

La proposition de ne pas abonder au fond de réserve, mais d'affecter le résultat 2015/2016 ainsi que le fond de réserve existant pour de l'achat informatique, à la dotation des clubs est soumise au vote et adoptée par 18 voix pour (0 contre, 0 abstention).

Il sera aussi demandé au cabinet comptable si le fond affecté aux travaux peut être réintégré, ceux-ci n'étant plus à l'ordre du jour.

Maud Buridon demande également s'il est possible d'avoir un ordinateur de plus au Comité, notamment pour toutes les actions « extérieures » (3x3, Etoiles...). Accord de principe du comité directeur.

- **Budget prévisionnel 2016/2017 :**

* Plus de charges en commission formation car plus de réunions de secteurs sont prévues.
* baisse des frais de personnel : fin de l'emploi d'avenir de Florence en décembre 2016 (par conséquent baisse aussi des produits dus aux versements de l'ASP pour ce contrat aidé).
* Charges de communication en hausse : préparation de l'animation de l'AG et projet de continuer à avoir une personne en charge de cet axe)

* sections sportives : budget équivalent, bien qu'une quatrième section soit à l'étude mais pas encore mise en route et les frais de Villeneuve pourraient encore être réduits avec une prise en charge complète du collège.
* Produit des stages d'arbitrage nul, le Comité Directeur souhaitant rendre la formation gratuite.
* Frais du TIC National apparaissant en charges et produits (attente de la réponse du conseil départemental 47 pour la subvention et de l'envoi de tous les frais de déplacements, qui permettront de connaître le réel équilibre de l'action).

Le compte de résultat et le budget prévisionnel sont soumis au vote (0 abstention, 0 contre, 18 pour) et approuvés.

- **Tarifs 2016 / 2017 (cotisations et licences)**

Au regard des tarifs 2016/2017 de la FFBB, de ceux à prévoir de la Ligue d'Aquitaine, il n'y aura pas de changement pour les diverses cotisations et pour la part du Comité pour les licences.
Seuls les frais de déplacements seront augmentés (0.36 euros du km) au regard des montants à suivre pour les frais d'arbitrage.
Le Comité Directeur reprécise que les frais de déplacements à l'Assemblée Générale ne seront pas remboursés aux élus.

Vote des dispositions financières : adoptées à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 18 pour)

Péréquation 2016/2017 :
Comme prévu l'indemnité de rencontre pour les seniors sera de 26 euros, celle pour les U13 à U20 de 20 euros. Les frais de déplacements sont au taux de 0.36 euros du km.

Les frais de rencontres facturés aux clubs seront de 47,60 euros pour les seniors et de 41,60 euros pour les U20 à U13.

Questions diverses :

Patrice et Christine ont rencontré Christelle, et proposé, en conformité avec les besoins de l'emploi, de modifier son contrat de travail avec un temps de travail modulé sur l'année (mêmes conditions que Jean-François). Le total d'heures annuelles à effectuer serait réparti du 1er septembre au 31 août. Cette organisation est plus cohérente avec l'emploi, elle sera plus souple mais demandera juste un suivi régulier.

Anne-Marie fait part des félicitations de la FFBB concernant les vidéos du TIC National U13 qui ont été mises en ligne sur le site fédéral.

Patrick et Jean-Claude seront les deux assesseurs pour l'Assemblée Générale de la Ligue d'Aquitaine.

Dates des assemblées générales des clubs.

Rappel du besoin d'élus présents à la fête des étoiles samedi à Tonneins. Idem pour le tournoi loisir du 19 juin.

Le prochain bureau élargi aura lieu le 15 juin 2016.

Question posée par le club de Duravel pour intégrer le championnat départemental en 2016 / 2017 : voir pour la convention à signer et faire attention par rapport au fait que le club est en CTC.

Maud fait part des changements demandés par la F.F.B.B dans la sémantique des championnats (valable pour les seniors et les jeunes) afin que soit harmonisées les appellations sur toute la France.

En conclusion Patrice souhaite remercier les élus qui ne se représentent pas à ses côtés : Brigitte, Maud, Pascal Rover, Yannick, Pascal Sanchez, Jean-Claude et ceux qui souhaitent s'engager à nouveau. Il exprime sa satisfaction du travail effectué pendant les 4 ans de mandat et rappelle que le seul objectif est de faire avancer le basket.

Fin de la réunion à 21h.

Validé en bureau le : 15/6/2016

Le Président,
Patrice BONET

La Secrétaire Générale,
Christine LAMARQUE